2e. ANNÉE, No. 19. MANITOBA. SAMEDI, 30 NOVEMBRE, 1872.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU "MÉTIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada; on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les bureaux du MÉTIS sont situés à Winnipeg, à l'etage superieur de la partie Sud du Bloc McDermot, au-dessus du magasin de M. Donaldson.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subsequente.

Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNÉE.

Pour une colonne......$100 00
" demi " 60 00
" un qrt. de colonne 40 00

Imprimé et publié par J. B. BOURDEAU et Cie.

WINNIPEG, SAMEDI, 30 NOVEMBRE, 1872.

A. G. B. BANNATYNE,

MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL,

WINNIPEG.

Constamment en magasin :—

MARCHANDISES SECHES de toute sortes,
HABILLEMENTS FAITS,
DRAPS DE MANUFACTURE
CANADIENNES et ANGLAISES,
CHAUSSURES,
FERRONNERIES et
QUINCAILLERIES,
OUTILS de CHARPENTIERS,
POELES et USTENSILES,
VAISSELLE,
MARCHANDISES de FANTAISIE,
FOURCHES a FOIN et a FUMIER,
PELLES ET BECHES,
GRATTES ET RATEAUX,
EPICERIES DE CHOIX,
VINS ET LIQUEURS,
BIERE ET PORTER en bouteille,
CIGARES,
FARINE ET PROVISIONS.

Ainsi qu'un assortiment général de toutes espèces de marchandises.

FOURRURES ACHETEES ET VENDUS

PRODUITS ECHANGES.

Toute marchandise vendue à prix modérés pour argent comptant.

MEUBLES NOUVEAUX.

A l'etablissement D'EBÉNISTERIE ET DE MENUISERIE,

RUE DE LA POSTE

On y trouvera, à l'ouverture de la navigation, un grand assortiment choisi

DE MEUBLES DE MENAGE IMPORTES

DE TOUTES ESPÈCES,

Venant des meilleures Manufactures.

Travaux de construction entrepris dans [illegible] de la charpente de la [illegible]

[illegible] la résidence de

VICTOR BEAUPRÉ.

Winnipeg, 15 Mai, 1872.—1a.

Wm. Chambers

WINNIPEG.

ARMURIER ET FABRICANT DE FUSILS, CARABINES, PISTOLETS, &c.

Negociant en Carabines se chargeant par la culasse, en Revolvers, cartouches, &c et autres articles de SPORT.

Poudre de chasse, plomb, capsules, [illegible] de pêche à vendre au plus bas prix. Réparations faites sous le plus court delai [illegible] possible.

Winnipeg, 5 Juin, 1872. 1a

M. R. Belefeuille.

[illegible] informe le public qu'il a fait [illegible] des améliorations à sa boutique de [illegible] St Norbert, et qu'il est prêt à [illegible] avec promptitude et le plus grand [illegible], ceux qui voudront lui donner des commandes. Le cuir qui sort de son établissement est de première qualité.

ETAL DE BOUCHERIE ET CHARCUTERIE.

SAUCISSES.

M. MAXIME ROCAN prend la liberte d'informer les citoyens de Winnipeg et des environs qu'il vient d'ouvrir un ETAL DE BOUCHERIE pres du Block McDermot WINNIPEG, voisin de l'imprimerie du *Metis*, où l'on trouvera constamment du BOEUF, ROSBIF, BIFTECK, &c., de premiere qualite, des VIANDES DE PORC FRAIS, LARD SALÉ, SAUCISSES, &c., &c.

Prix modérés.

M. ROCAN sollicite respectueusement l'encouragement du public.

Winnipeg, 18 Juillet, 1872.

A LOUER.

Une MAISON de 30 pieds sur 25, sur le cote ouest de la Rivière Rouge, à un mill et quart au sud de la riviere Assiniboine Conditions faciles. S'adresser à ce bureau

Important pour les Cultivateurs et autres.

Le soussigné aura toujours en magasin durant cette saison toutes les espèces d'instruments d'agriculture en usage dans le pays, tels que

MOULINS A BATTRE,

MOISSONNEURS AVEC RATEAU,

RATEAUX SULKY pour CHEVAL, &c

Il prendra des commandes pour de MACHINES PORTABLES A VAPEUR à pouvoir de deux chevaux et audelà, et pour tout espèce de

MACHINES POUR MOULINS A SCIE ET A FARINE,

De la meilleure qualité et renfermant les dernieres ameliorations.

D. U. CAMPBELL.

Agent pour les Usines de Joseph Hall OSHAWA, ONTARIO.

P.S.—Laissez vos ordres à mon adresse à la Pointe Douglas.

Winnipeg, 15 Juin, 1872. 1a

Arpentage des Terres

DANS

MANITOBA.

CEUX qui voudront trouver de l'emploi dans les arpentages ou qui auront des chevaux et charettes à louer aux arpenteurs pourront s'adresser au soussigne,

LINDSAY RUSSELL,

Insp. des Arpentages

Winnipeg, 30 Mars, 1872. j-n-o.

ARPENTAGE DES TERRES

DE

MANITOBA.

Le soussigne ne paiera aucun ordre tiré sur lui pour des affaires d'Arpentage. Toute personne est averti de n'accepter aucun ordre en paiement de gages ou autres. Dans le cas ou ce genre de paiement pourrait être avantageux pour le service des Arpentages, on pourra faire antérieurement un arrangement special avec le soussigne.

LINDSAY RUSSELL,

Insp. des Arpentages.

Avril 10, 1872. j-n-o

CAROSSERIE DE WINNIPEG.

THOMAS LUSTED.

CAROSSES, buggies, sleighs et cutters fabriqués à l'atelier ci-dessus.

Toutes commandes executées promptement. Reparations faites avec soin.

L'Atelier de M. Lusted se trouve en arriere du moulin à vapeur de M. A. McDermot, à Winnipeg.

Winnipeg, 27 Mai, 1871. aa

FORT GARRY.

DÉPARTEMNT DE MODES ET DE CONFECTION DE TOILETTES.

ON attire respectueusement l'attention des dames sur les avantages qu'elles trouveront dans le departement ci-dessus au

Magasin de la Compagnie

DE LA

BAIE D'HUDSON.

du Fort Garry pour se procurer des

ETOFFES DE MODES, TOILETTES, ET VÊTEMENTS POUR LEUR SEXE

Des derniers et meilleurs goûts et aux prix les plus moderés.

Les dames auront l'avantage d'avoir des salles speciales pour choisir les étoffes, vêtements et en faire l'essai.

Toutes commandes recevront l'attention la plus immédiate et seront executées avec promptitude et soin.

Fort Garry, Manitoba, 28 mai, 1872.

J.&G.D. McVICAR & CIE.

POINTE DOUGLAS

ONT l'honneur d'informer le Public de Winnipeg et des environs qu'ils ont en mains toutes espèces d'Instruments d'Agriculture,

Faucheuses et Moissonneuses

COMBINEES,

Faucheuses simples,

Moulins à battre,

Rateaux,

Charreues,

Herses,

Cultivateurs,

Charrues à casser la terre,

Moulins à Beurre,

Fourches de toutes variétés.

Ils sont aussi agents pour les

Moulins a coudre (Wanzer).

Ainsi que les

Orgues et Melodions

DE

Bell et Cie., de Guelph, Ontario

Ils ont aussi reçu un assortiment des plus complets de toutes sortes de

Grains de semence

GRAINES DE JARDINS,

(RÉCOLTE DE 1871.)

Le tout à des prix excessivement modérés.

J. ET G. D. McVICAR ET CIE.,

Marchands à Commission

VARIETES,

Une moisson d'échos parisiens :

Au faubourg Monmartre, carrefour des Ecrasés.

Un cocher de remise manque d'écraser un maçon.

Celui-ci l'apostrophe de la belle maniere.

—Eh bien quoi! riposte le cocher. j'en ai ecrasé de plus messieurs que toi.

⁂

—Un acteur de l'Opéra-Comique avait à dire dans une pièce: "Mon ecusson, mes armoiries"

La langue lui fourche et il dit: "Mon écurie, mes armoisons."

On rit.

L'acteur, ahuri, se tourne alors machinalement vers un monsieur placé à l'orchestre et semble l'interroger du regard.

—Non, lui fait le monsieur, en secouant la tête; non.

L'acteur recommence la phrase et dit cette fois, toujours en regardant son homme: "Mon ecuron, mes armoisies!"

—Non; continua froidement le monsieur; non

Cette petite scène dura cinq bonnes minutes, l'acteur cherchant à retrouver son texte, et le monsieur continuant, à chaque tentative nouvelle, à lui repondre tranquillement: "Non! non!" en hochant la tête.

⁂

Deux individus de mauvaise mine entrent l'autre soir, dans un estaminet du quartier Saint-Sulpice et prennent place à une table.

—Garçon, un piquet? s'écrie l'un d'eux d'une voix de Stentor.

Le garçon qui les a reconnus comme deux malfaiteurs dont il a ete victime trois mois avant, sort du café et reparait quelques minutes après avec un piquet ..de garde républicaine.

—Le piquet demandé!

⁂

Un farceur du boulevard est abordé par un pauvre marchand de lunettes.

—Achetez-moi des lunettes, crie l'israelite.

—Qu'est ce qu'on y voit? demande d'un ton gouailleur le jeune malveillant.

—Tout ce que vous désirez.

Le jeune homme de saisir les lunettes et de les braquer sur le marchant en s'écriant:

—Tiens on y voit des coquins!

Mais à peine eut-il remis les binocles au rusé marchand, que celui-ci, les mettant sur son nez et regardant à son tour le railleur, s'écrie:

—*Tiens, c'est pourtant vrai!*

⁂

Un joli puffiste est assurément le maître d'hôtel du faubourg Saint-Germain qui a fait mettre sur son enseigne: *Ici, l'on parle l'anglais, l'espagnol, l'italien et l'allemand.*

Un touriste se présente dernièrement avec tous ses bagages: heureusement pour lui, il parle assez le français pour demander une chambre et se faire servir à diner.

Arrivé au dessert, l'insulaire d'outre-Manche, impatienté de ne pouvoir se faire indiquer le cabinet le plus particulier de la maison, dit au garçon:

—Mais, enfin, je n'ai pas encore vu l'interprète; qui donc parle ici l'anglais, l'espagnol, l'italien et l'allemand?

—Ce sont les voyageurs, monsieur, répondit le garçon.

PETITES NOTES DE LA PRESSE.

— Un grand incendie a détruit une partie de la ville de Boston. Pertes $200,000,000.

— Le Président Grant est ré élu president des Etats-Unis à une immense majorite.

— On nous a montré hier, un poulet ayant des oreilles absolument semblables à celles d'un Chien.—*Courrier St. Hyacinthe.*

— Il y a environ 35 chevaux morts de l'epizootie à Québec, et 75 à Montreal.

— Un des plus habiles anatomistes de Paris vient de présenter à l'Academie des sciences un bien curieux travail de statistique, qui sera lu dans une des prochaines séances de l'Académie

Il résulte de ce travail qu'un homme parvenu à l'âge de 50 ans, a dormi pendant un espace de temps egal à 6,000 jours, travaillé pendant 5000, marché pendant 15,000, a été malade pendant 500 et s'est amusé pendant 4,000.

En outre, il n'a pas absorbé moins de 700,000 livres de pain, 20,000 livres de viandes, 5,000 de légumes. Et, détail très-intéressant, il a bu 32,000 litres de liquide divers, formant un lac de trois cents pieds de superficie sur trois de profondeur.

— La dent d'un mastodonte a été, dit on découverte dans le comté de Clay, Indiana, et elle pèse 92 lbs. A ce compte la mâchoire inférieure de l'animal devait peser au moins 1,000 lbs.

NOUVELLES CANADIENNES.

— La *Minerve* annonce que les dernières nouvelles reçues de Sir George E. Cartier sont des plus favorables. La santé de l'Honorable Baronet s'améliore tous les jours.

— L'Honorable M. G. Archibald a laissé Ottawa pour un voyage à la Nouvelle Ecosse.

— Les journaux d'Outaouais annoncent que le Gouvernement est à prendre en considération l'organisation du Conseil du Nord-Ouest.

— Il est question de fonder une Université catholique à Montréal.

— En relevant les corps du vieux cimetière à Ottawa, on a trouvé le cadavre d'un homme enterré depuis peu de temps et qui d'après toutes les apparences, avait été déposé en terre encore vivant. Il etait presque retourné sur lui même et s'était rongé les bras. Tous les assistants sont restés saisis d'horreur.

— La province d'Ontario possède un nouveau gouvernement sous la présidence de l'Hon. M. Mowat, juge qui vient de résigner ses fonctions judiciaires pour rentrer dans la vie publique.

— Le Parlement de Québec est en session depuis le 7 Novembre courant.

— Les dernières nouvelles d'Ottawa nous apprennent qu'il était rumeur dans la capitale que l'on était à préparer une mesure, pour la prochaine session, établissant une Cour Suprême pour la Puissance.

— Il est rumeur, à Outaouais, que M. Howe doit être le futur président du Sénat, où il logerait en permanence avec sa famille. L'Hon. M. Archibald remplacerait M. Howe dans le Cabinet.

L'IMPRIMERIE PÂLE

LE METIS.
SAMEDI, 30 NOVEMBRE, 1872.

AVIS.

Le *Métis*, à dater d'aujourd'hui, reprend le cours de sa publication régulière, si violemment interrompue par les émeutiers du 19 Septembre dernier.

Dorénavant, le journal se publiera le Samedi, à ses anciens bureaux, bloc McDermot, Winnipeg.

Bonne Nouvelle.

On se rappelle que dans le cours de juillet dernier, les ministres de la Province, justement alarmes des lenteurs d'Ottawa au sujet de la réserve des metis, allèrent trouver M. McMicken, agent de la Puissance, et lui signifièrent qu'ils ne pouvaient plus longtemps contenir le mecontentement populaire et qu'ils rendaient responsable qui de droit des evénements qui se preparaient.

Cette demarche energique de la part de MM. McKay, Clarke, Howard, Norquay et Royal eut un plein et entier résultat.

M. McMicken reçut de suite ordre d'Ottawa de retirer du marche toutes les terres choisies par les metis; et ce que l'on regardait à bon droit comme des empiètements cessa dès ce moment.

Cependant, ce n'était là qu'un premier pas de fait; c'était le plus important, mais le question n'était pas encore toute résolue.

Que firent les ministres avec Son Excellence l'Hon. M. Archibald? Ils continuèrent leurs instances auprès du gouvernement d'Ottawa avec plus d'énergie que jamais. C'est alors que Son Excellence prit la détermination d'aller elle même plaider la cause populaire à Ottawa, et de n'en partir qu'après le règlement absolu et final des reserves.

Nul doute que la conduite patriotique des électeurs du comte de Provencher n'ait contribue pour beaucoup à l'heureuse issue que nous avons le plaisir d'annoncer aujourd'hui à nos lecteurs.

L'Honorable M. Archibald écrit dernièrement que le règlement des réserves etait fait, que chaque metis vivant dans la Province ou né à l'époque du transfert allait recevoir 140 acres de terre, qu'il y aurait commutation pour les privilèges de commune de foin et de pâturage, et que dans le cours de l'hiver le tirage des lots aurait lieu, de façon qu'au printemps la distribution des 1,400,000 acres serait terminee. En outre, les terres de la réserve seront prises dans les terrains choisis dans l'eté de 1871 par les paroisse elles-mêmes.

Nous croyons savoir en outre que l'Honorable Secrétaire Provincial, M. Royal, a expédié dernièrement à Ottawa une copie authentique des cahiers du recensement de la Rivière Rouge pris en 1870, lesquels cahiers serviront à la distribution des réserves. De plus, on dit que l'Arpenteur Général, M. J. S. Dennis, est en route pour cette Province et que son voyage n'a pas d'autre but que d'activer la mise en opération du plan féderal de la distribution.

C'est, croyons-nous, une bonne nouvelle à annoncer que celle-ci, et nous somme heureux d'inaugurer la réapparition regulière du *Métis* en portant cette bonne nouvelle à tout le monde.

Qu'on nous permettre d'ajouter un mot de conseil à la population :—
" prenez garde aux spéculateurs, et
" ne vendez pas vos terres de réserve. Vous avez le sol; vous en
" êtes les propriétaires, gardez-le et cultivez-le."

— Nos malles ne sont plus aussi régulières depuis le commencement de l'hiver. Les communications télégraphiques sont aussi souvent interrompues.

Aurons-nous un Gouverneur?

Il se confirme que l'Honorable M. Archibald ne revient pas à Manitoba, et que le gouvernement d'Ottawa éprouve d'assez grandes difficultés à lui trouver un successeur. Déjà, il a ete question d'un M. Coffin, d'Ottawa; mais on dit que ce monsieur, justement effraye de la tâche, a refuse la nomination. Ce n'est pas chose facile, parait-il, que de gouverner la petite Province de Manitoba

Ce qui est sûr, c'est qu'il sera très difficile de trouver un homme qui puisse faire aussi bien que l'Hon. M. Archibald. Cet homme serait peut-être notre estimé Juge-en-chef, l'Hon. M. Morris, actuellement Administrateur; mais le voudrait-il? Malheureusement, il est probable que non, car avant son arrivee parmi nous il aurait decline l'offre qui dès lors lui en aurait ete faite.

Pas n'est besoin de dire que l'Hon. M. Archibald emporte les regrets et l'estime de l'immense majorité des habitants de la Province.

Nos Juges.

Des nouvelles reçues il y a déjà quelque temps, nous annonceint la nomination du troisième juge pour notre Province. Le choix est tombe sur la personne d'un avocat eminent de Montréal, Louis Betournay, Ecuier, Conseil de la Reine pour la Province de Québec. Notre judicature se compose donc de l'Hon. Alex. Morris, Juge en Chef et des Honorables McKeagney et Betournay, Juges Puînés.

Anniversaire du Sacre de Mgr. Tache.

Cette belle fête avait lieu, dimanche dernier, à l'Eglise metropolitaine de St. Boniface. C'est le 23 Novembre, 1851, à Viviers, en France, que le jeune Père Tache, O.M.I., était sacre evêque, par Mgr. de Mazenod, fondateur de l'Ordre des Oblats. Samedi dernier se trouvait le 21ème. anniversaire. Mais la solennite de la fête avait éte remise à dimanche.

L'Eglise était magnifiquement décoree. Sa Grâce officiait pontificalement, assiste des RR.PP. Tissot, Maisonneuve, Camper, Beaudin et de MM. Forget, Perras et Quevillon. Le chant conduit par le Revd. M. Dugast fut réellement splendide. La voix du Major Taschereau, qui se faisait entendre pour la première fois dans notre Église, et celle si bien connue de M. Levêque, ne contribuèrent pas peu à rendre le chant magnifique.

Le Revd. M. Proulx fit l'instruction de circonstance et sut être vraiment eloquent.

Le soir il y eut au Pensionnat une séance en l'honneur de la fête. Les élèves exécutèrent plusieurs superbes morceaux de chant et de musique, et dirent à Sa Grâce, sur la circonstance du jour, des choses extrêmement touchantes et delicates, comme d'ailleurs on sait toujours le faire dans cette institution.

"Manitoba Gazette."

Nous avons le plaisir de saluer l'apparition de la *Manitoba Gazette*, imprimee aux ateliers du *Métis* avant le saccage du 19 septembre dernier, et qui se publie maintenant chez les proprietaires MM. Brokovski et Carruthers.

Le ton modéré de la *Manitoba Gazette* et la franchise bien connue du caractère de sa redaction nous font espérer que ce sera, comme par le passé, un précieux auxiliaire pour le parti de la paix et de l'ordre dans Manitoba. Succès à nos confrères!

"Manitoba Free Press."

M. Luxton, ci-devant correspondant du *Globe*, s'est associé M. Kenny, et tous deux ont fait venir un atelier d'imprimerie et ont lancé un nouveau journal intitulé le *Manitoba Free Press*. C'est une grande feuille, bien imprimée et de huit pages de lecture.

En politique, le journal sera réformiste, à la façon du *Globe*, sur les question federales proprement dites. Pour ce qui regarde Manitoba, nos confrères se declarent independants; ils veulent les mêmes droits pour tous, et montrent sans façon leurs jeunes dents à notre gouvernement.

Quoique nous puissions differer d'opinion avec nos confrères, nous aimons à croire qu'ils auront toujours cette moderation et cette liberalite de sentiments qui distinguent leur prospectus.

Les noces d'or de Mgr. de Montreal.

L'une des plus grandes fêtes religieuses dont la belle cite de Montreal ait ete temoin a eu lieu à la fin d'octobre dernier à l'occasion de la cinquantième année de prêtrise du venerable et illustre evêque Bourget.

La fin des luttes pour la liberté de l'Eglise entreprises par Mgr. de Montréal et soutenues si vaillamment par son clergé donnaient à la solennité un caractère particulier. Les sympathies si vives et si nombreuses que ces luttes avaient attirées à l'illustre prelat dans tout le Canada ont rendu la fête quasi universelle. Ça été à la fois une rejouissance de la grande famille catholique et un triomphe pour les principes ultramontains.

Il y a eu un concours immense de princes de l'Eglise et de prêtres; les deputations n'ont cesse d'affluer au Mont St. Joseph, residence episcopale, avec des adresses et des cadeaux précieux; la vaste basilique de Notre Dame a vu des milliers de fidèles accourir à la solennité du matin: le banquet a réuni plus de sept cents convives pris dans les plus hautes sphères du clergé, de la politique, de la magistrature et de la finance; N. S. Père le Pape a envoyé au vénérable septuagénaire sa bénédiction apostolique, et de loin l'illustre archevêque de St Boniface a envoye par telegraphe à Mgr. de Montreal ses felicitations et celles de son clergé et de son peuple. Pour tout dire la fête a eu ce caractère de grandeur et de majesté royale qui ne se voient plus de nos jours que dans le sein de la société religieuse dont les evêques sont les rois. De rois il n'y en a plus ailleurs, de même qu'il a plus guère de vie sociale que dans l'Eglise, cette société si parfaite, si unie, si indissoluble et si divine.

Les noces d'or de Mgr de Montréal sont un événement dans l'histoire du Bas-Canada, événement glorieux pour les principes et glorieux pour les hommes qui l'ont compris et s'y sont unis.

Noces d'or de M. J. Bte. Lepine.

Le 16 courant, un grand nombre de personnes de differentes paroisses se rendaient à St. François Xavier, pour assister à une belle fête de famille, à une noce d'or. M. Jean Baptiste Lepine, et son epouse Madame Julie Henry, celebraient le cinquantième anniversaire de leur mariage. La fête etait nouvelle pour la plupart des assistants. C'est la première de ce genre qui se voit dans le pays. Mais pour être nouvelle, elle n'en a pas ete moins belle et moins brillante. Et les enfants de M. Lepine qui l'ont preparee et organisee meritent les plus grandes felicitations.

Le temps etait magnifique et semblait se prêter aux rejouissances du jour. La presence de notre illustre Archevêque, Mgr. Tache, et de plusieurs membres de son clergé, contribuait à rehausser l'eclat de la fête. On voyait aussi les principaux citoyens des differentes parties du pays.

Vers neuf heures le vénéré couple arrivait à l'eglise escorte d'une longue suite de voitures. M. Lépine fut conduit à l'autel par l'Hon. M. Girard. L'Hon. M. Breland conduisait Madame Lepine. Sa Grâce Mgr. Tache officiait, assisté du Révérend Père Tissot et du Revd. M. Proulx. Le Rev. P. Allard conduisait le choeur et fit exécuter plusieurs beaux morceaux de chant et de musique.

Avant de commencer la messe, Sa Grâce, dans une courte mais touchante allocution, montra la beaute du mariage chrétien, et fit quelques observations flatteuses et méritées sur la longue et édifiante carrière du couple qu'il avait devant lui. Ils etaient beaux à voir, en effet, ces deux vénérables vieillards, l'un octogénaire, avec sa couronne de cheveux blancs comme la neige, l'autre un peu moins âgée, mais sur qui les ans semblent n'avoir presque pas eu de prise, ils etaient beaux à voir venant renouveler au pied de l'autel les liens d'amour formés il y a un demi siècle.

Au sortir de l'église, la noce se rendit chez M. Maxime Lepine, fils des dignes époux qui etaient l'objet de la fête. La résidence assez spacieuse de M. Lépine ne tarda pas à être remplie. Il y avait près de cent cinquante invites. Les tables etaient deja dressées, et un superbe diner attendait les convives. Mgr. Tache presidait la table, ayant à sa droite M. Lepine et à sa gauche Mme. Lépine. Plusieurs membres du clergé étaient presents.

Dans l'après diner, tout le monde se reunit dans la salle principale, et des discours furent prononces par Mgr. Tache, le Revd M. Proulx, l'Hon. M. Girard, l'Hon. M. Royal, M. Dubuc, M. Riel, l'Hon M. Breland.

Dans ses remarques, Monseigneur rapporta les circonstances de la première noce de M. Lepine. Elles étaient bien modestes. Le mariage avait eu lieu à St. Boniface. Après la cérémonie, le jeune couple, seul, sans le moindre escorte, sortit du lieu saint, se rendit près d'un ami qui sciait du bois dans le voisinage de l'église, et partagea son frugal dejeuner. Ce fut le festin de noce. Les temps ont bien change En quelques années, par son travail et sa bonne conduite, M. Lépine sut se creer une honnête aisance et eleva une famille qui lui fait honneur. La seconde noce, par les personnes presentes et l'eclat de cette belle fête, offre un contraste frappant avec la première.

Le Revd. M Proulx dit qu'un de ses ancêtres, des premiers temps de la Nouvelle France avait epousé une iroquoise des environs de Montreal, et qu'il se trouvait metis iroquois. S'adressant aux metis, qui descendent de la race algonquine: mes pères, dit-il, ont levé bien des chevelures à vos pères, et vos ancêtres ont souvent scalpé les miens. Mais un jour ils ont eté convertis et ont fait la paix. Depuis ils ont bu dans la même coupe, fumé dans la même pipe, couche sous la même tente, et mange près du même feu. C'est ce que nous avons fait aujourd'hui, ajouta-t-il. Nous avons mange à la même table. Vous n'avez pas envie de me scalper, et je ne tiens pas à votre chevelure M Proulx continua sur ce ton et fit beaucoup rire les assistants.

Les amusements se continuèrent tout le jour, et se prolongèrent une partie de la nuit.

Le nombre et la qualité des personnes présentes indiquaient le degré d'estime et la respectabilité dont M. Lépine et sa famille jouissent dans le pays.

M. Lépine est canadien-français et a vu le jour dans la paroisse de St. Jacques de l'Achigan, près l'Assomption. Madame Lépine est une metisse née dans le Nord Ouest. M. Lépine est père de cinq enfants, 32 petits enfants et six arrière petits enfants. Ses trois fils, Jean Baptiste, Maxime et Ambroise comptent au nombre des premiers citoyens de la Province. On peut ajouter qu'ils se sont joints à la nation métisse dans le mouvement de 1869, et l'un d'eux, Ambroise, a éte l'Adjutant-Général du Gouvernement Provisoire.

Les deux gendres de M. Lépine, MM. Alexandre Pagé et Philibert Laderoute sont également des citoyens estimés et respectes dans le pays.

Tous ceux qui ont assisté à la noce en ont emporté le plus beau souvenir, et encore une fois, les felicitations sont dues à la famille Lépine pour le succès de cette belle et intéressante fête.

MEURTRE HORRIBLE.

On lit dans le *Journal des Trois Rivières*:

Hier vers trois heures et demie p.m., un meurtre horrible a été commis en cette cité par Charles Edward Hart, aliéné, échappé de l'Asile de Beauport La victime est sa sœur Madame veuve Charles Mayward Perry, de cette ville. Elle reposait sur un sofa, lorsque son frère aliene, descendit de l'etage superieur de la maison en sifflant, ouvrit un armoire dans laquelle il se saisit d'une hache qu'il y avait cachee et en assena un coup sur sa sœur. Madame Areli Blake Hart sa mère en le voyant commettre une telle action, se precipita vers lui pour l'arrêter, mais il se tourna immediatement vers elle pour la frapper. Elle s'est alors enfuie de l'appartement en se repandant en lamentations et en appellant au secours. Pendant ce temps là l'aliéne dans sa fureur s'acharnait à frapper d'autres coups sur sa malheureuse sœur, qu'il laissa etendue par terre, baignant dans son sang, le crâne defonce et la cervelle repandue sur le parquet.

Il jeta ensuite la hache dans le salon et s'elança dehors où il fut arrête par plusieurs personnes. Dans l'espace d'un instant, le grand constable, M. Jean Baptiste Gailloux et M. Colbert Godin, constables, furent sur le lieu du sinistre, lierent l'aliéne et le conduisirent à la prison. Cette triste nouvelle se repandit comme l'eclair et une multitude de citoyens et d'amis de la famille saisis d'horreur et de tristesse encombrerent aussitôt la maison. Le corps de la defunte etait horriblement mutile. Elle portait sur le bras gauche trois blessures profondes et le bras etait fracture. La maxillaire inferieure du côte gauche avait ete brisée par un coup de hache et le crâne etait defonce des deux côtes presentant deux larges ouvertures.

Le Coroner s'est aussitôt rendu sur les lieux et a commencé l'enquête. Le prisonnier a ete amene devant le jury et mis en presence du cadavre de sa sœur. Le spectacle l'a saisi d'epouvante, mais il n'a pas paru s'en rendre compte, et il a ete renvoye en prison.

Il a ete constate par l'enquête que Charles Ed. Hart a ete enferme à l'asile de Beauport il y a 4 ans, pour avoir menace de tuer avec une hache. Il s'en est echappe il y a environ trois mois. Sa mère a reçu peu de jours après une lettre l'informant du fait, mais comme il paraissait inoffensif elle l'a garde dans sa demeure se contentant de mettre sous clefs toute espèce d'instrument tranchant Il a été constate qu'il a commis le meurtre avec une hache qu'il avait derobe quelque part. L'enquête se continuera aujourd'hui.

Madame Perry etait dans la fleur de l'âge, et entourée de l'estime de toutes les personnes marquantes de la ville, dans la société desquelles elle vivait. Douée des plus belles qualites du cœur et de l'esprit la vie s'ouvrait devant elle plus riante et ne paraissait pas devoir se terminer d'une manière aussi tragique.

Feu Madame Perry laisse pour déplorer sa perte une jeune fille de 13 ans.

NOUVELLES LOCALES.

— Il est question de fonder une Chambre de commerce à Winnipeg.

— Des ingénieurs sont occupés à préparer des plans pour la construction d'un Aqueduc à Winnipeg.

— Lindsay Russell, Inspecteur des Arpentages, est depuis quelque temps à Chicago.

— Jeudi prochain est proclamé comme jour d'action de grâce par Son Honneur l'Administrateur.

— Mardi prochain nos compatriotes d'origine écossaise, donnent un grand diner au Drever Hall.

— On dit que M. McMicken a résigné l'Agence des Terres de la Puissance dans Manitoba.

— Dans la nuit de Mardi soir le thermomètre est descendu à 30 degré au-dessous du zéro. Le froid a considérablement diminué depuis.

— Comme on le verra par l'annonce, la Banque des Marchands se prépare à ouvrir sous peu une succursale à Winnipeg.

— Le Col Dennis, Arpenteur Général, doit arriver ici la semaine prochaine, pour des affaires concernant le bureau des Terres.

— Le Gouvernement Fédéral a fait construire une Station de Police à Winnipeg pour servir aux besoins de la Police fédérale.

— Les Chambres Provinciales de Manitoba sont prorogées du 5 Decembre prochain au 2 Janvier 1873, non encore à cette date pour la depêche des affaires.

— Le conseil des ministres pour le Nord Ouest comprendra les noms des Honorables MM. Girard, Donald A. Smith, A. G. B. Bannatyne, Pasc. Breland et Dr. Schultz.

— Nous saluons avec plaisir la rapparition du *Manitoban* dont les propriétaires publient aujourd'hui même une demi-feuille sous un plus grand format.

— Plusieurs accidents de voiture ont eu lieu dans la soirée de mardi soir. MM. George Roy, Frank Clark et Benson ont éprouvé des dommages.

— Deux agents d'une secte religieuse de Russie (des Mononnites) sont actuellement occupés à visiter la Province dans le but d'établir ici une colonie Russe. Ils parlent de 40,000 immigrants.

— Les dames de St. Boniface et de Winnipeg ont présente une bourse à Sa Grâce Mgr l'Archevêque, à l'occasion du vingt unième anniversaire de son sacre. L'argent est destiné à aider à achever l'Église metropole.

— Lundi soir, M. François Gingras marchand de Winnipeg, a failli être victime d'un accident. En traversant la Riviere-Rouge, la glace céda sous ses pas, il en fut heureusement quitte pour un bain de pieds.

— M. Dubuc, M P P., et Surintendant des Ecoles Catholiques, a commencé sa visite d'inspection des écoles qu'il doit continuer sans interruption.

Nous sommes heureux de voir M Dubuc rétabli aussi complètement de l'assaut brutal dont il avait ete la victime en Octobre dernier.

— Nous voyons avec plaisir que M. R. Cunningham, M.P. et Imprimeur de la Reine, est de retour du Canada où il etait allé avec M. Coldwell, après le desastre du 19 Septembre dernier, remonter leur atelier detruit. MM. Coldwell et Cunningham ont acheté un établissement considérable d'imprimerie, presse à cylindre, caracteres de goût, etc., qu'ils attendent de jour en jour.

— Comme on le voit par la *Gazette Officielle* publie Jeudi dernier, les Greffiers des Cours de Comté sont nommés, et on espère qu'avant peu ces tribunaux seront regulièrement organisés et en operation.

Le même journal officiel publie la nomination des deux sous shérifs qui restaient à nommer, M. Joseph Lemay, pour Provencher, et M. Thos. Bunn pour Lisgar. Nos felicitations aux nouveaux titulaires.

NAISSANCE.

CHENIER — A la Baie St. Paul, le 22 Octobre, la dame de Félix Chenier, Ecuier, Avocat et Registrateur du Comte Marquette, une fille.

NOMINATIONS.

PROVINCE DE MANITOBA.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 27 Septembre, 1872.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil faire les nominations suivantes :

Pour être Depute Shérif pour le District Electoral de Provencher :

Joseph Lemay, Ecuyer.

Pour être Depute Shérif pour le District Electoral de Lisgar :

Thomas Bunn, Ecuyer.

Pour être Commissaire pour prendre les affidavits pour chacun des Districts Electoraux de la Province, sous la 35eme Viet., chap. 3, sect. 35.

Daniel Carey, Ecuyer.

Pour être Surintendant des Travaux Publics de la Province :

Victor Beaupré, Ecuyer.

Pour être Gardien d'Enclos pour St. François-Xavier Ouest, en remplacement de Magnus Birston, Ecr., qui a resigné :

Pierre Thibert, Ecuyer.

Pour être Gardien d'Enclos pour Kildonan :

James Inkster, Ecuyer, à la place de Robert McBeath, junior qui a resigné.

La résignation de Magnus Birston comme Juge de Paix, est par les présentes acceptée.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 25 Septembre, 1872.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur faire les nominations suivantes :

Pour être Juge de Paix pour la Province de Manitoba :

Gilbert McMicken, Ecuyer

Pour être Membre du Bureau des Commissaires d'Ecole, Section Protestante :

Le Très-Révérend Robt. Mackray, Evêque de la Terre de Rupert, en remplacement du Venérable Archidiacre McLean, qui a resigné.

Pour être Juge de Paix pour le Comte de Marquette :

Edouard Field, White Mud River.

Pour être sous-officier de Police :

Richard Power.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Fort Garry, 23 Septembre, 1872.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement en Conseil faire les nominations suivantes :

Pour être Greffier de la Cour de Comté pour le District Electoral de Selkirk :

Frank Clarke, Ecuyer.

Pour être Greffier de la Cour de Comté pour le District Electoral de Marquette :

Maurice J. J. Lowman, Ecuyer.

Pour être Greffier de la Cour de Comté pour le District Electoral de Provencher :

Joseph Turenne, Ecuyer.

Pour être Greffier de la Cour de Comté pour le District Electoral de Lisgar :

Thomas Norquay, Ecuyer.

CANADA.

PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

(Signé,)

ALEXANDER MORRIS.

A tous nos bien-aimés sujets dans Notre Province de Manitoba,

SALUT :

SACHEZ, que prenant en notre consideration, les devoirs que nos bien-aimes sujets de Notre Province de Manitoba doivent au Dieu Tout-Puissant, pour les bienfaits manifestes qu'ils ont reçus de lui, et particulièrement pour la moisson abondante qu'il lui a plu d'accorder à Notre dite Province pendant la presente annee, Nous avons pensé convenable, d'après l'avis et le consentement de Notre Conseil Executif pour Notre dite Province, de fixer, et Nous fixons par cette Proclamation Royale, la Nôtre, JEUDI, le 5ème jour de Décembre prochain comme un jour d'Actions de Grâces Generales au Dieu Tout-Puissant pour Ses Bienfaits, et nous exhortons fortement tous nos bien aimes sujets dans Notre dite Province à observer pieusement et devotement, le dit jour d'Actions de Grâces.

EN FOI DE QUOI nous avons fait rendre nos presentes lettres-patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Manitoba. Temoin: l'Honorable ALEXANDER MORRIS, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, Juge en Chef de Notre Cour du Banc de la Reine, et Administrateur du Gouvernement de Notre dite Province de Manitoba. A notre Hôtel du Gouvernement, à Fort Garry ce 15ème jour de Novembre, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et douze et de notre Régne la trente-sixième.

Par Ordre,

JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial.

AVIS PUBLIC

AUX

PERSONNES QUI SE PROPOSENT DE DEMANDER DES LICENCES D'AUBERGE.

EXTRAIT des Minutes du Conseil tenu à l'Hôtel du Gouvernement, au Fort Garry, le Jeudi, 7 Mars, 1872 :

"Dorenavant toutes licences, excepté celles de gros, ne seront emanees qu'une fois par année, le Premier jour de Décembre.

"Les petitions pour telles licences ne seront reçues que si elles sont presentees le ou avant le premier Novembre. Aussitôt après cette date, il sera fait des Listes de toutes les petitions de chaque paroisse, et une affiche contenant les noms des Petitionnaires ainsi que le jour ou leurs petitions seront considerees et decidées, sera affichée sur la porte d'au moins l'une des eglises de chaque paroisse d'ou telles petitions auront ete reçues.

"Le premier Décembre suivant, des Listes imprimees contenant les noms des Petitionnaires qui auront reçu leur licence sera affichée de la même manière dans les diverses paroisses, et il y sera ajouté un avis que nulle autre que telles personnes licenciées n'aura le droit de vendre des boissons enivrantes, et que toute violation de la Loi sera poursuivie avec severite."

EXTENSION DE TEMPS.

En conformite d'un Ordre en Conseil passé le 25 Octobre courant, l'epoque de la reception des Petitions pour licences est prolongee au 25 Novembre prochain, et celle de l'emanation des Licenses au 15 Decembre prochain.

Par Ordre,

JOSEPH ROYAL,
Secretaire Provincial

AVIS.

BANQUE DES MARCHANDS.

LA BANQUE DES MARCHANDS—Merchants Bank—du Canada a l'honneur d'informer le public de son intention d'établir sous peu une succursale dans la Province de Manitoba, et de placer à la tête des affaires M. Duncan McArthur, ci-devant de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Montréal, 1 Octobre, 1872. 4f.

ENCLOS.

ANIMAUX EN FOURRIÈRE.

ST. NORBERT SUD.
18 Novembre 1872.

Le soussigné informe le public qu'il a dans son Enclos DEUX BŒUFS NOIR et BLANC, marques sur les cornes L. H., en outre DEUX BŒUFS ROUGES, et aussi SIX COCHONS BLANCS.

Les propriétaires sont avertis de venir chercher leurs animaux et de payer les frais

RAPHAEL BELLEFEUILLE,
Gardien d'Enclos.

POUND.

ST. NORBERT SOUTH,
18 Nov., 1872.

The undersigned informs the public that the following animals are to be found at his Pound, viz:

TWO OXEN, black and white; marked L H on the horns;

TWO OXEN, red;

SIX PIGS, white.

Let the owners claim, prove property and pay the costs

RAPHAEL BELLEFEUILLE,
Pound Keeper.

ETAL DE BOUCHERIE ET CHARCUTERIE.

SAUCISSES.

M. MAXIME ROCAN prend la liberté d'informer les citoyens de Winnipeg et des environs qu'il vient d'ouvrir un ETAL DE BOUCHERIE près du Block McDermot, WINNIPEG, voisin de l'imprimerie du *Metis*, où l'on trouvera constamment du BOEUF, ROSBIF, BIFTECK, &c., de premiere qualité, des VIANDES DE PORC FRAIS, LARD SALE, SAUCISSES, &c., &c.

Prix moderés.

M. ROCAN sollicite respectueusement l'encouragement du public.

Winnipeg, 18 Juillet, 1872.

AVIS PUBLIC.

BUREAU DU SECRÉTAIRE PROVINCIAL,
Winnipeg, 15 Novembre, 1872.

Liste de ceux qui ont fait pétition demandant une Licence pour la vente en detail de Vins et de Liqueurs Spiritueuses dans la Province de Manitoba :

DANS LE COMTE DE SELKIRK.

Cie. de la Baie d'Hudson, Fort Garry.
Philip Heiminck, Winnipeg.
Dugald Sinclair, do
R. A. Davis, do
W. H. Lyons, do
Cosgrove & Lennon, do
McIver & McIntyre, do
Onis Monchamp, do
Begg & Hayward, do
J. S. Wheeler & Cie. do
C. W. Radiger, do
Logan & Barber, do
Auguste Girardin, do
Mercer & Villiers, do
J. F. Moore & Cie. do
A. G. B. Bannatyne, do
Chas. Garratt, do
Thos. Dunlop, do
E. Swayze & Cie, do
W. G. Fonseca, do
Smith & Galbraith, St. Boniface Est.
John Bruce, " Ouest.
John Anderson, St. John.
John Moises, St. James.
Jas. Spence, "
Robert Buchan, St. Charles.
J. F. Grant, "
John Taylor, Headingley.

DANS LE COMTE DE PROVENCHER.

Wm. Dease, jr., St. Norbert Sud.
Daniel Low, St. Agathe.
Wm. Gallie, "
George Kerr, "

DANS LE COMTE DE MARQUETTE.

George Fisher, St. François-Xavier.
J. M. House, "
Wm. Spence, Baie St. Paul.
M. McDougall, Poplar Point.
Thos. Alcock, High Bluff.
Henderson & Wallace, Portage la Prairie.
Chas. Mair, "
Joseph Moul, "
John McNab Henderson, White Mud River.
James Bell, "
Paul de Laronde, Lac Manitoba.

DANS LE COMTE DE LISGAR.

Celestin Thomas, St. Paul.
D. McLeod, "
F. Bone & Cie. "
H. Mannix, "
Fred. Fulcher, St. Andrew Sud.
Robt. McManus, " "
Richard Gardner, " Nord.
Donald McDonald, " "
B. R. Ross, " "
Roderick Campbell, " "
Peel & Porter, " "
Cie. de la Baie d'Hudson, Fort de Pierre.
Thos. Lyons, St. Clement.
John McLeod, "
Geo. Black, "
Taylor & Westeon, "

AVIS est par le présent donné, que la question de l'octroi des Licences aux différentes personnes qui en ont fait la demande, et dont les noms sont mentionnes ci-dessus, sera considerée en Conseil le ou apres LUNDI 9eme jour de Decembre prochain, et toute objection contre ces Licences ou aucune de ces Licences devra être enumerée dans une requête à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, et envoyee à ce Departement SAMEDI le 7eme jour de Decembre.

(Signé,)

JOSEPH ROYAL,
Secretaire Provincial.

Arpentage des Terres

DANS

MANITOBA.

CEUX qui voudront trouver de l'emploi dans les arpentages ou qui auront des chevaux et charettes à louer aux arpenteurs pourront s'adresser au soussigné.

LINDSAY RUSSELL,
Insp. des Arpentages

Winnipeg, 30 Mars, 1872. j-n-c.

ARPENTAGE DES TERRES

DE

MANITOBA.

Le soussigné ne paiera aucun ordre donné sur lui pour des affaires d'Arpentage. Toute personne est averti de n'accepter aucun ordre en paiement de gages ou effets. Dans le cas ou ce genre de paiement pourrait être avantageux pour le service des Arpentages, on pourra faire anterieurement un arrangement special avec le soussigné.

LINDSAY RUSSELL,
Insp. des Arpentages.

Avril 10, 1872. j-n-e

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE MANITOBA.

CAPITAL $250,000.

Divisé en 2,500 actions de $100 chacune, avec pouvoir de l'augmenter jusqu'au montant de $500,000.

LE et après le 1er AOUT prochain, les livres d'actions de cette Compagnie seront ouverts aux actionnaires, à FORT GARRY et à MONTREAL.

Le premier versement de DIX par cent. sur chaque action sera dû, et pas plus de vingt par cent. du dit capital ne sera exigé pendant la première année.

DIRECTEURS PROVISOIRES.

SIR HUGH ALLAN, Montreal.

DONALD A. SMITH, Ecr., Montreal et Fort Garry.

GEORGE STEPHENS, Ecr., Montreal.

HON. JAMES McKAY, Manitoba.

JOHN H. McTAVISH, Ecr., Manitoba.

HON. M. A. GIRARD, Manitoba.

A. G. B. BANNATYNE, Ecr., Manitoba.

Des formules d'application pour actions, et autres informations pourront être obtenues ici du soussigné.

J. J. HARGRAVE,
Secrétaire pro. tem.

Fort Garry, Manitoba,
22 Juillet, 1872.

J. H. ASHDOWN.

EN FACE DE LA PHARMACIE DU DR. BIRD.

A en mains toutes sortes de POELES et USTENSILES de cuisine de la meilleure qualite et des plus durables.

FOURNAISES,
HUILE DE CHARBON,
QUINCAILLERIE,
FERBLANTERIE,
&c., &c., &c.

Qu'il vendra aux plus bas prix au comptant.

Une visite est respectueusement sollicite.

Winnipeg, 1er Aout, 1872. 1s

Aux Ecoles.

MM. les Commissaires d'Ecole trouveront au bureau du METIS les fournitures d'ecole qui leur sont necessaires, telles que

LIVRES,
PAPIER,
POUDRE A ENCRE,
ARDOISES,
CAHIERS,
PLUMES,
CRAYONS,
CRAIE,
&c., &c., &c.

PRIX MODERES.

DOCTEUR TURVER,

Membre du Collége des Médecins et Chirurgiens d'Ontario.

BUREAU : A LA PHARMACIE APPELEE BRICK DRUG STORE, WINNIPEG.

Visites à la campagne faites promptement.

Winnipeg, 8 Juillet, 1872.

L'IMPRIMERIE PÂLE

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE MANITOBA.

CAPITAL $250,000.

Divisé en 2,500 actions de $100 chacune, avec pouvoir de l'augmenter jusqu'au montant de $500,000.

LE et après le 1er AOUT prochain, les livres d'actions de cette Compagnie seront ouverts aux actionnaires, à FORT GARRY et à MONTREAL.

Le premier versement de DIX par cent. sur chaque action sera du, et pas plus de vingt par cent. du dit capital ne sera exigé pendant la première annee.

DIRECTEURS PROVISOIRES.

SIR HUGH ALLAN, Montréal.

DONALD A. SMITH, Ecr., Montréal et Fort Garry.

GEORGE STEPHENS, Ecr., Montréal.

HON. JAMES McKAY, Manitoba.

JOHN H. McTAVISH, Ecr , Manitoba.

HON. M. A. GIRARD, Manitoba.

A. G. B. BANNATYNE, Ecr., Manitoba.

Des formules d'application pour actions, et autres informations pourront être obtenues ici du soussigné.

J. J. HARGRAVE,

Secrétaire pro. tem.

Fort Garry, Manitoba, 22 Juillet, 1872.

J. H. ASHDOWN.

EN FACE DE LA PHARMACIE DU DR. BIRD.

A en mains toutes sortes de POELES et USTENSILES de cuisine de la meilleure qualite et des plus durables.

FOURNAISES,
HUILE DE CHARBON,
QUINCAILLERIE,
FERBLANTERIE,
&c., &c, &c.

Qu'il vendra aux plus bas prix au comptant.

Une visite est respectueusement sollicité.

Winnipeg, 1er Aout, 1872. 1a

Aux Ecoles.

MM. les Commissaires d'Ecole trouveront au bureau du METIS les fournitures d'ecole qui leur sont necessaires, telles que

LIVRES,
PAPIER,
POUDRE A ENCRE,
ARDOISES,
CAAIERS,
PLUMES,
CRAYONS,
CRAIE,
&c., &c., &c.

PRIX MODERES.

DOCTEUR TURVER,

Membre du Collége des Médecins et Chirurgiens d'Ontario.

BUREAU : A LA PHARMACIE APPELEE BRICK DRUG STORE, WINNIPEG.

Visites à la campagne faites promptement.

Winnipeg, 6 Juillet, 1872. 1a

BOIS, BOIS.

LE SOUSSIGNE VIENT d'ouvrir un clos de Bois de service sur le terrain de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en face de la Cathédrale de St. Boniface, et deçoit tous les jours son fonds de commerce re bois sec, lattes, bardeaux et piquets.

Il a en vente toutes les espèces de bois blanchis, moulures, portes et chassis.

Afin de satisfaire aux besoins du pays il se propose de construire un

Moulin a Scie,

qui comprendra toutes les dernière amélioration, machines à blanchir, à faire la latte, le bardeau, les piquets. Les mach ine sont en route de Brantford, Ontario, et le soussigné s'attend les mettre en operation vers le 1er d'Août.

S n clos de bois comprend 2 millions de pieds de bois de pin venant du lac Rouge et de la Rivière du même nom, et qu'il se propose de scier ici.

Voici la liste de ses prix :

Planches	$50 50
No. 1, Communes	45 00
No. 2, "	35 00
No. 1, de dimensions	45 00
No. 1, Battens	50 00
Colles de toute sorte	28 00
No. 1, Plancher embouveté et blanchi	65 00
No. 1, " non " "	50 00
No. 2, Plancher embouveté et blanchi	60 00
No. 1, Cloisons embouvetees, etc. "	55 00
Bois clair blanchi	75 00
" non "	70 00
Planches, claires, ½, 1½, 2 pouces	70 00
Bardeaux XX	7 25
" X	5 50
Lattes	5 00
Piquets de clôtures, plates	18 00

Bois livré à la ville à des taux moderes.

W. J. MACAULAY.

Winnipeg, 12 juin, 1872. 1a.

MEDICAL HALL.

NOUS attirons respectueusement l'attention du public sur notre nouvelle importation de MARCHANDISES DE GOUT qui vient d'arriver. Elles sont d'une classe supérieure à tout ce qui a éte jusqu'aujourd'hui importé en ce pays, et ne peuvent etre surpassees pour la variete et la qualité. Les ayant achetées dans les premiers établissements, on peut garantir qu'elles donneront satisfaction.

Dans notre assortiment considérable se trouvent les articles suivants :—

Huile à cheveux,
Brosses à cheveux,
Brosses à dents,
Brosses à ongle,
Savonnettes,
Brosses à chaussures,
Epingles à cheveux,
Fards,
Savon à détacher,
Pinceaux de poil de chameau,
Pommade,
Peignes de toilette,
Boîtes à poudre de toilette,
Restaurateurs de chevelure,
Teintures pour cheveux,
Miroirs,
Savon Windsor,
Huile,
Teintures liquides,
Colle de charpentier,
Médecines brevetées,
etc., etc., etc.

Ainsi qu'un assortiment consirable

D'EPICERIES,

Comprenant THÉ, SUCRE, CAFÉ, EPICES, FRUITS CONSERVÉS, SALADES, HARENGS DE MER, MORUE, HOMARDS CONSERVÉS, et tout ce qui est en rapport avec ce genre de commerce. Vendu aux plus bas prix possible pour argent comptant ou des produits de la campagne.

Les commandes de la ville ou de la campagne seront promptement executees.

JAMES STEWART ET CIE.

Winnipeg, 27 Mai 1871. jno

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE ET *MARÉCHAL.*

M. W F. ALLOWAY prend la liberté d'annoncer au public de Manitaba qu'il a commencé à exercer l'art de Marechal ou de Médecin Vétérinaire. Il reçoit les visiteis à sa Pharmacie, au-dessus du Bureau de Poste.

Winnipeg, 26 Déc., 1871. 1a.

Dr. L. A. Paré.

Diplômé de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal et de la Faculté Victoria.

A L'honneur d'informer le public qu'il vient d'arriver à la Rivière-Rouge et qu'il est prêt a donner ses soins a toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Jusqu'à ce qu'il ait un bureau permanent, s'adresser au magasin de M. F. Gingras, maison ou demeure le Consul Américain.

Winnipeg, 14 juillet, 1871. jno

AUX CHASSEURS, TRAITEURS, etc.

"Tue-Douleurs" DE

Perry Davis

MESSIEURS "PERRY DAVIS ET FILS," ont nomme le Dr. C. J. Bird, "Salle de Pharmacie," Winnipeg, pour être leur SEUL AGENT, pour Manitoba et le NORD-OUEST.—Les TRAITEURS et autres COMMERÇANTS pourront s'equiper à aussi bon marché que possible.

Par boite de deux douzaines,

Ou en plus grand quantité.

—AUSSI—

Baume a Poumons d'Allen.

PILLULES DU DR. HERRICK.

Emplatres de Galbanum DU DR. HERRICK.

Poudre conditionnees D'Harvells,

Chez PERRY DAVIS ET FILS. Montréal.

"SALLE DE PHARMACIE," Winnipeg.

aa.

GRAINES FRAICHES

POUR

JARDINS,

A VENDRE CHEZ

W. G. FONSECA,

j-n-o. Pointe Douglas

W Drever et Cie.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS.

HARDES, ET EPICERIES.

Ventes à bon marché pour de l'argent comptant.

1a. Winnipeg 23 Juin 1871

Succession Fisher.

TOUTES les personnes endettées envers la succession de feu M. Henry Fisher sont averties de payer au plus tôt entre les mains des Executeurs testamentaires

St. Boniface, 11 Mars 1872.

Banque de Manitoba.

CAPITAL $500,000.

En 5000 parts de $100 chaque.

LES LIVRES d'ACTION de cette Corporation seront ouverte aux Souscripteurs à FORT GARRY, Banitoba, et à MONTREAL, Province de Québec, le et après le 1er AOUT, 1872.

Le premier payement de vingt par cent, avec une somme additionnelle égale à 20 par cent. sur le dit versement sera payable pour chaque part du capital.

Cette Corporation n'entend pas faire entrer plus de trente par cent. du capital pendant la première année.

DIRECTEURS PROVISOIRES.

DONALD A. SMITH, Ecr., Montréal et Fort Garry.

HON. JAMES McKAY, Manitoba.

ROBERT TAIT, Ecr., Manitoba.

GEORGE STEPHENS, Ecr., Montréal.

SIR ALEXANDER T. GALT, M.C.M.G., Montreal.

JOHN H. McTAVISH, Ecr., Manitoba.

ANDREW McDERMOT, Ecr., Manitoba.

Des formules d'application pour actions ou autres informations peuvent être obtenues ici du soussigne.

J. J. HARGRAVE,

Secrétaire pro. tem.

Fort Garry, Manitoba, 22 Juillet, 1872.

MM. Wilson et Hyman.

PRENNENT la liberté d'avertir la population française de Manitoba, qu'ils ont toujours en magasin un assertiment complet d'habillements faits, de bottes et souliers, de chemises blanches et en flannelle, de poches à grain et a farine, de bas en coton et en laine.

Ferronneries,
Vaisselle,
Fleur,
Toutes espèces de cuirs.

Et une grande variete d'articles qu'il serait trop long d'enumerer, et qu'on peut acheter à meilleur marche qu'ailleurs.

Rappelez vous la première porte au Sud de la Pharmacie bâtie en brique.

WILSON ET HYMAN.

Winnipeg, 4 Mars, 1872. aa-c. 1 p.m.

Avis public.

M. Louis Thibault, de St. Boniface, donne avis à toutes les personnes qui sont endettees envers lui que si elles ne le paient pas d'ici à la fin du mois de mars prochain, il les mettra entre les mains de la justice.

St. Boniface, 31 janvier 1872. j-n-o.

Chemin de fer Great Western DU CANADA.

Aller et retour de Manitoba.

LA meilleur ronte de l'Est est celle du Chemin de fer Great Western, Detroit, Toronto, Hamilton, et le Pont Suspendu.

Quatre train Exprès chaque jour aller et venir.

Le tarif est modéré, l'expédition prompte, et le matériel roulant comprend toutes les dernières inventions.

Attention speciale et tarif particulier pour les immigrants.

W. K. MUIR,

Surintendant Gén

Bureau du G. W. Hamilton, Ont., 1872

ROYAL ET DUBUC

Avocats et Notaires DE LA PROVINCE DE MANITOBA.

MM. Royal et Dubuc informent le public de Manitoba, qu'il tiennent leur bureau d'Avocats dans le haut de la grande maison McDermot, à Winnipeg, bureau du MÉTIS, où on peut les voir tous les jours depuis neuf heures et demie du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi.

MM. Royal et Dubuc se chargent de faire les actes de vente, reviser les titres de propriete, les preparer pour l'enregistrement, etc., etc Ils donneront egalement leurs attention à toutes les affaires commerciales, collections, etc., dont on voudra les charger.

MM. Royal et Dubuc suivront les termes des Cours Inférieures et d'Appel dans les divers district de la Province.

St. Boniface, 27 Mai, 1871.

Librairie Catholique DU "METIS."

On trouvera au bureau du *Métis* un assortiment varié de papeterie.

PAPIER A LETTRE,
ENVELOPPES,
PLUMES,
CRAYONS,
ENCRIERS,
LIVRES D'ÉCOLE,
OBJETS DE PIÉTE,
MÉDAILLES,
CHAPELETS,
CUCIFIX,
CROIX,
IMAGES RELIGIEUSES,
ETC., ETC., ETC.

LES personnes qui ont besoin d'aucun de articles ci-dessus énumerés sont invitées à visiter la librairie catholique du METIS, où elles auront l'occasion de satisfaire pleinement leur goût.

Les prix sont moderes.

Les Bureaux du *Métis* sont situés à Winnipeg, à l'etage superieur de la partie Sud du Bloc McDermot, au-dessus du magasin de M. Donaldson.

IMPRESSIONS!

IMPRESSIONS!

—ooo—

On exécute à l'imprimerie du

"Metis."

Des impressions de toutes sortes telles que

BLANCS DE COUR
POUR
AVOCATS,
GREFFIERS,
NOTAIRES.

—ooo—

Factums,
ROLES D'EVALUATION,
Listes Alphabetiques.

—ooo—

BLANC DE COMPTES,
Cartes d'affaires,
Circulaires,
LETTRES FUNERAIRES.

—ooo—

CARTES
DE VISITES,
D'ADRESSES,
DE COMMERCE,
ETC ETC

—ooo—

PROGRAMMES

—ooo—

AFFICHES

—ooo—

LIVRES,
BROCHURES.

—ooo—

LA variete et le nombre ... nous permettent d'executer ... pressions qui nous seront ... de manière à satifaire les ... plus difficiles, et sous le ... delai.

Winnipeg, 10 Avril, 1871